

Cavalier(ière) de spectacle

Familles  MÉTIERS ANIMALIERS  SPECTACLE ET CRÉATION ARTISTIQUE

Autres intitulés

Cavalier(ière) cascadeur(euse)

Cavalier(ière) voltigeur(euse)

Code(s) ROME associés

Sportif professionnel

Particularités



Pic saisonnier



Métier en contact avec le public

Le cheval fait partie intégrante de nombreux spectacles ou activités proposés par des sites de divertissement. Véritable artiste doublé d'un dresseur, le/la cavalier(ière) de spectacle se produit devant le public lors des représentations dans le rôle qui lui a été attribué, en veillant à la sécurité de sa monture. En dehors des spectacles, il/elle assure l'entraînement et la formation de son cheval, participe aux répétitions, et peut également participer à la conception des tableaux ou spectacles (écriture, mise en scène, costumes...). En parallèle, le/la cavalier(ière) veille en permanence au bien-être de son cheval et peut assurer certains soins quotidiens (nourrissage, brossage, entretien du box...). Un excellent niveau équestre est indispensable pour émerveiller son public !

• Principales compétences métiers

Savoir-être professionnels

Travailler en équipe

Être à l'écoute, faire preuve d'empathie

Etre sensible à l'écologie et au respect de la nature

Prendre des initiatives et être force de proposition

Faire preuve de créativité

Compétences techniques

Suivre les programmes d'entraînement et de préparation (physique, mentale, technique et tactique)

Maîtriser toutes les techniques de l'équitation

Effectuer des exercices de voltige équestre

Adapter le dressage et les exercices d'un cheval aux caractéristiques du spectacle

Inculquer à un animal des comportements adaptés à différentes situations

Réaliser les exercices de préparation physique pour le cheval et le cavalier

Évaluer l'état de santé de l'animal

Manipuler des animaux

Assurer les soins courants des équidés

Mettre en place les conditions favorisant la performance sportive et la prévention de blessures (nutrition, récupération, travail technico-tactique en dehors des entraînements)

Concevoir et réaliser un numéro visuel (aspects techniques, artistiques)

Mener des répétitions avec des acteurs, comédiens

Interpréter un rôle dans les domaines de l'art du spectacle ou de l'audiovisuel

• Accès à l'emploi

Niveau d'expérience requis

Une expérience préalable dans le métier de cavalier de spectacle ou dans la voltige équestre est un plus mais pas indispensable.

Formations obligatoires

Capacité équestre professionnelle de niveau 3 mention équitation

Formations appréciées

Techniques et Interprétation des Arts Equestres (CNAC)

Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Lad-cavalier d'entraînement

Moc disponibles et ressources utiles

 MOOC "Assurez l'accueil des publics", disponible sur OpenClassrooms